



Appel à Projets « **Booster Junior** » 2024 Académie « **Systèmes Complexes** » UCA^{JEDI}

Présentation

L'Académie « **Systèmes Complexes** » propose une aide financière « **Booster** » aux **jeunes chercheuses et chercheurs** de son périmètre.

Cette subvention IdEx vise à leur faciliter **le démarrage ou la confortation d'une activité de recherche propre, sur une thématique en lien avec l'étude des systèmes complexes** et les activités de l'Académie. Tous les détails en cliquant [ici](#).

L'objectif est de faire d'Université Côte d'Azur, un site à la fois **accueillant et attractif** pour des chercheurs de **haut niveau**.

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les candidats doivent être recruté(e)s en tant que **chargé(e) de recherche, maître de conférences ou sur un poste permanent équivalent** dans une des unités de recherche d'Université Côte d'Azur ou des partenaires de l'IdEx.

Ils ou elles devront avoir pris **leurs premières fonctions depuis moins de 3 ans** au moment de la clôture de l'appel (postérieurement au 1^{er} avril 2021).

Pour répondre aux critères du dispositif, la demande devra également justifier :

- **son effet « booster »** sur l'activité de recherche du jeune ou de la jeune chercheuse,
- le **caractère pluridisciplinaire** du projet,
- la **structuration d'une coopération nationale ou internationale**,
- et/ou le **développement d'une collaboration avec un partenaire socio-économique**.

Tout effort de valorisation et de diffusion des travaux de recherche sera particulièrement apprécié.

Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles portent exclusivement sur les **frais de fonctionnement** (*missions, achat de consommables et petits matériels, livres, etc.*), **l'acquisition d'équipements** (matériel de plus de 4k€ avec devis à l'appui), qui, dès leur achat, seront propriétés de l'établissement/organisme bénéficiaire de la subvention, et éventuellement des **gratifications de stage**.

La subvention maximale accordée par l'académie sera de **30k€ et, devra être dûment justifiée**.

Les subventions « Booster » devront être engagées et consommées avant le 15 décembre 2025 (notion de service fait).

Appel à projets « **Booster Junior** » 2024

Dossier de candidature

Calendrier

- Appel ouvert sur la plateforme Nuxeo à partir du **14 septembre 2023**.
- Clôture de l'appel le **01 mars 2024 à 17h**.
- Annonce des résultats : à partir de la fin mars, début avril 2024.

Modalités de dépôt

- Les dossiers de candidature comporteront :
- Le formulaire de candidature ci-joint, dûment complété.
 - Tout document annexe pertinent, y compris devis (obligatoires) et, éventuellement publications, programme de recherche.
 - Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme Nuxeo sous l'onglet « Projets » en cliquant sur le lien suivant : [Booster-Junior A2 2024](#)
 - L'ensemble des documents demandés doit être concaténé dans un seul fichier PDF dénommé selon le schéma suivant : NOM du projet_Porteur_2024.pdf.

Contact

- Audrey.D'AIELLO@univ-cotedazur.fr

Titre et acronyme du projet	
Nom, prénom du/de la chercheur-se	
Adresse e-mail	
Fonction, employeur	
Unité de recherche et équipe	
Date de 1 ^{ère} prise de fonction	
Domaines de recherche	
Aide demandée à l'Académie	€

1. Objectifs scientifiques

Présentation synthétique du projet de recherche (tout effort de vulgarisation apprécié), en expliquant notamment son insertion dans le spectre des thématiques de l'Académie 2 (2500 caractères max)

2. Mise en œuvre

Description et justification de l'aide demandée (3000 caractères max)

Appel à projets « **Booster Junior** » 2024
Dossier de candidature

Expliquer en quoi ce soutien correspond à une prise d'indépendance du·de la jeune chercheur·se et servira d'effet levier dans le développement de son activité (2000 caractères max)

3. Budget demandé

	Montant	Description
Équipement	€	
Consommables	€	
Missions	€	
Autres (préciser)	€	
Cofinancement obtenu	€	
Cofinancement escompté	€	
Total	€	